

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA PROXIMITE

FICHE DE DEMANDE DE MATERIEL COMMUNAL

LA DEMANDE DOIT ETRE ENREGISTREE 1 MOIS AVANT LA DATE DE L'EVENNEMENT Tel : 41 40 06 / courriel : secretariat.sep@ville-dumbea.nc

(1) EVENEMENT

(remplir les reseigr	nements demandés c	orrespondants)										
NOM DE L'EVENEMENT												
LIEU DE L'EVENEMENT (adresse, salle, parc)												
DATE ET HEURE DE L'EVENEMENT			DEBUT			FIN						
				(2) N/I	ATEDIEI	DENANI	DE					
			TARIF PAR	ATERIEL DEMAND								
MATERIEI		QUANTITE OCTROYEE	MATERIEL EN	EN MATERIEL TOTAL		SORTIE RETOUR						
table pliante				SEMAIN / 880	1 430	 						
chaises				110	165							
chapiteaux 3°	*3			3 300	5 500							
barrière méta	alique			220	330							
total à payer												
		(2) 5			51.1001	710115	/ D G G D I I I		•			
				MATERI	MATERIEL LOGISTIQUE / MA							
Jour et heure de livraison			-					t heure de sortie t heure de retour				
Jour et heure de récupération Adresse de livraison							pour et i	ieure de	retour			
Auresse	ue liviaisoi											
		(4) DEMAN	NDEUR (cochez la	a case co	rrespon	dante)				
Service municipal	Etablissement public de Dumbéa	Club de dumbéa	Association de Dumbéa	Collège et lycée de Dumbéa	APE des collèges et du Lycée de Dumbéa	Partenaire	Partenaire	Particulier de Dumbéa	Institution	Agent de la ville	Autre	
			(5) CO	ORDON	NEES DE	L' ORGA	NISATE	JR				
Nom de l'association/	organisme											
Adresse												
Téléphone												
			CONTAC	T DU REFE	RENT (si dif	férent de l'	'organisate	ur)				
Nom												
Prénom												
Portable												
E-mail												

Règlement de la cellule logistique / règles d'utilisation du matériel

- 1 La Ville de Dumbéa peut mettre son matériel à disposition des associations, partenaires de la Ville et des particuliers.
- 2 Ce matériel peut être mis à disposition gratuitement ou au travers d'une redevance municipale aux conditions et tarifs prévus par la délibération n°2017/479 du 27 décembre 2017.
- 3 Aucune livraison n'est effectuée en dehors des demandes formulées par les services et partenaires prévus par la délibération n°2017/479 du 27 décembre 2017.
- 4 Toute demande doit être adressée par écrit à Monsieur le Maire au plus tard 1 mois avant la prise en charge ou la livraison du matériel.
- 5 Un chèque de caution de 100.000 F (non encaissé) sera obligatoirement déposé à la Régie recette du Centre culturel avant récupération du matériel.
- 6 Tout retard de matériel sera facturé 16.500 F par 1/2 journée (un retard d'une heure = 1/2 journée)

<u>Date:</u> <u>Signature:</u>

Obligations légales relatives à la vie privé
--

- Vous exercez votre droit d'opposition pour des motifs considérés comme légitimes et suivant les modalités décrites ci-après ;
- Une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une obligation légale ou règlementaire. Conformément à la législation informatique et libertés, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Vous pouvez exercer vos droits en envoyant votre demande à : « Ville de Dumbéa Déléguée à la protection des données Hôtel de Ville au 66 avenue de la Vallée 98835 DUMBEA Nouvelle-Calédonie » en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.

VILLE DE DUMBEA – SERVICE EQUIPEMENT PUBLICS - STANDARD 41 30 36 - FAX : 41 80 40 - COURRIEL : secretariat.sep@ville-dumbea.nc – SITE : www.ville-dumbea.nc .Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr. La Ville de Dumbéa, en sa qualité de responsable du traitement, collecte directement auprès de vous des données à caractère personnel faisant l'objet d'un traitement automatisé aux fins d'assurer la gestion exclusive des demandes d'utilisation du Parc Fayard en cas d'évènements, et à des fins statistiques. L'ensemble des données doit être renseigné sous peine de ne pas pouvoir bénéficier du service. Ces données sont nécessaires pour assurer le suivi de cette mission par le service culture et fêtes de la DCJS de la Ville de Dumbéa, et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires conformes à la règlementation en la matière applicable en Nouvelle-Calédonie. Ces informations seront conservées pendant une durée de quatre (4) ans. Cette durée peut être différente si : Vous exercez votre droit d'opposition pour des motifs considérés comme légitimes et suivant les modalités décrites ci-après, ou Une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une obligation légale ou règlementaire. Conformément à la législation informatique et libertés, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Vous pouvez exercer vos droits en envoyant votre demande à : « Ville de Dumbéa - Déléguée à la protection des données - Hôtel de Ville au 66 avenue de la Vallée 98835 DUMBEA Nouvelle-Calédonie » en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.

Formulaire retour de matériel							
	MONT	MONTANT DES REPARATIONS					
RAS	S 🔲	ABIME	MATERIEL	QUANTITE	TARIF REPARATION	TOTAL	
			table pliante		22 000		
Montant à pay	er à la régie pour r	estitution du chèque de caution	chaises		6 600		
date//2018	somme	F	chapiteaux 3*3		55 000		
			barrière métalique		6 600		
		signature de la régie	total	à payer			
soit :	chèque(banq	ue) N°					

coupon des	sommes payées	à conserver			
coupon acs	sommes payees	a consciver			signature de la régie
date	/ /2018] (chèque de caution		signature de la regie
somme		F -	100 000 F;		
		<u>.</u>	soit :	chèque(banque) N°	
		9	soit :	cheque(banque) N°	

coupon des	sommes payées	à remettre aux agents de la cellule	<u>logistique</u>
			signature de la régie
date	//2018	<u>chèque de caution</u>	
somme		F 100 000 F;	
		soit :	chèque(banque) N°